

Ruhengeri



10048

ENTRETIEN PRISON.

BON DE DEFENSE

Pour la somme de DEUX MILLE DEUX CENT CINQUANTE QUATRE ^{frs} 254

Motif: Achat de vivres pour entretien Prison durant le mois de mars 1948 - Ci-dessous le détail:

Achat de	580 kgrs. de haricots à 1,20	Frs.	696,- Frs.
"	484 " de maïs à 0,75	"	363,- "
"	829 " de patates à 0,25	"	207,25 "
"	147 " de viande à 4,-	"	588,- "
"	200 " de bananes à 0,25	"	50,- "
"	10 stères de bois à 35,- frs.	"	350,- "

			2.254,25 frs

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de DEUX MILLE DEUX CENT CINQUANTE QUATRE ^{frs} 254

Ruhengeri, le 31 mars 1948.-
Le Secrétaire indigène, APIRIKANYI, Th.,

Vu et vérifié

Le Compt.Ter., JANSENS, E.,

[Signature]
Porté au défenseur au 11.10.48. b/w

Ruhengeri

ENTRETIEN PRISON.

B O N - D E - D E P E N S E .

Pour la somme de DEUX MILLE QUATRE CENT DEUX FRANCS.

Motif: Achat de vivres pour entretien détenus de la prison durant le mois de novembre 1948.-Détail ci-dessous:

Achat de 832K ^e	de haricots à 1,20frs. =	1002.--frs.
--"- 1130K ^e	" patates à 0,25frs. =	282.--frs.
--"- 1346K ^e	" bananes à 0,25frs. =	336.--frs.
--"- 108K ^e	" viande à 4,--frs. =	432.--frs.
--"- 10 stères de bois à 35frs. =		350.--frs.

Total:		2402,--frs.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de DEUX MILLE QUATRE CENT ET DEUX FRANCS.

Ruhengeri, le 30 novembre 1948.

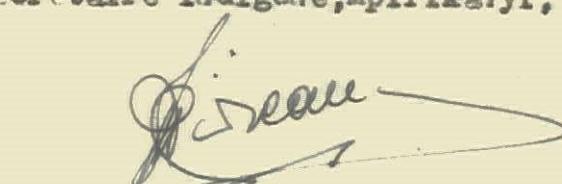
Le Secrétaire indigène, Mpirikenyi,

Vérifié exact:

Porté en dépenses au L.C.

n° 104 du 30/II/48.

Le Compt. Territ. Janssens,



BON 14

ANIMATION FORCE PUBLIQUE.

BON DE DEPENSE .

Pour la somme de DEUX MILLE CENT ET VINGT FRANCS .

- * Motif: Achat de vivres pour l'entretien de la F.P. durant le mois de novembre 1948.-Détail ci-dessous:

Achat de 188K° de haricots à 1,20frs.=	226.-frs.
--" 464K° " patates à 0,25frs.=	116.-frs.
--" 1392K° " manioc à 0,25frs.=	348.-frs.
--" 80K° " viande à 4.--frs.=	320.-frs.
--" 9 stères de bois à 35Fr.=	315.-frs.
--" 17 chèvres pour	= <u>795.-frs.</u>
	<u>2120.-frs.</u>

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de DEUX MILLE CENT ET VINGT FRANCS.

Ruhengeri, le 30/II/48.

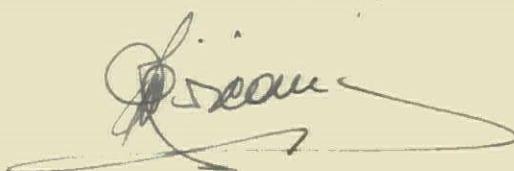
Le Secrétaire indigène, MIRIKANYI, TH.

Vérifié exact:

Porté en dépenses au L.C.

n° 104 du 30/II/48.

Le Compt.Territ.Janssens;



Bois Nat

ENTRETIEN PRISON

B O N D E D E P E N S E

Pour la somme de DEUX MILLE DEUX CENT TRENTE DEUX FRANCS 35cts.

Motif:Achat de vivres pour entretien prison durant le mois d'août 1948 -
Ci-joint le détail:

Achat de 832 kgrs. de haricots à 1,20Fr	998,40
Achat de 799 kgrs. de patates à 0,25Fr	199,75
Achat de 1100 kgrs. de bananes à 0,25Fr	275,-
Achat de 102,30 kgrs. de viande à 4Fr	409,20
Achat de 10 stères de bois à 35Fr	350,-
	<hr/>
	2.232,35

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de DEUX MILLE DEUX CENT
TRENTE DEUX FRANCS 35 cts.

Ruhengeri, le 31 août 1948.-
Le secrétaire indigène, MPIRIKANYI, Th.

Vérifié exact

Porté en dépenses au L.C. n°...85
du 31/8/1948.-
Le Compt.Territorial, JANSSENS, E.,

ENTRETIEN FORCE PUBLIQUE

BON DE DEPENSE.

Pour la somme de DEUX MILLE CINQ CENT TRENTÉ ET UN FRANCS.-

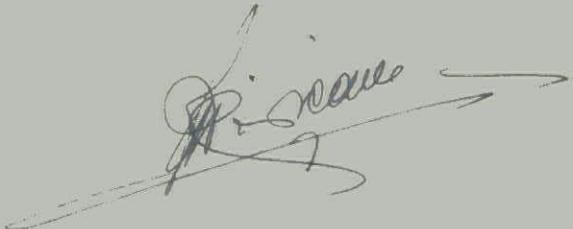
<u>Motif:</u>	Achat de 180 Kgs de haricots	à 1,20 le kg	= 216 Frs
	Achat de 580 kgs de patates	à 0,25 frs le kg	= 145 Frs
	Achat de 1740 Kgs de manioc	à 0,25 frs le kg	= 435 Frs
	Achat de 80 Kgs de viande	à 4,00 Frs le kg	= 320 Frs
	Achat de 9 stères de bois	à 35,00 Frs le st	= 315 Frs
	DEUX MILLE CINQ CENT TRENTÉ ET UN FRANCS		
	Achat de 20 chèvres pour	1.100,00 Frs	<u>1.100 Frs</u>
		Total.....	2.531, Frs

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de
DEUX MILLE CINQ CENT TRENTÉ ET UN FRANCS.

Ruhengeri, le 31 décembre 1948.

Le Secrétaire indigène, Mpirikanyi Thaddée

Vérifié exact
Porté en dépenses
au L.C.N° 151
du 31.12.1948
Le Comptable Territorial, Janssens, E



ENTRETIEN PRISON

B O N D E D E P E N S E

Pour la somme de MILLE HUIT CENT ET DIX FRANCS 95%

Motif: Achat de vivres pour Entretien Prison durant le mois de janvier 1948 - Ci-dessous le détail:

Achat de 382 Kgs	Haricots à 1,20 frs.	458,40 Frs
Achat de 288 "	Mais à 0,75 "	216,- "
Achat de 1.183 "	patates 0,25 "	295,75 "
Achat de 122,70	viande à 4,- frs.	490,80 "
Achat de 10 stères de bois à 35,- Fr le stère		350,- "
	Total	1.810,95 Frs

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de MILLE HUIT CENT DIX FRANCS 95%

Ruhengeri, le 31 janvier 1948.-
Le Secrétaire Indigène, MPIRIKANYI, Th.,

Peut être vérifié
le Compt. Secr.
Dany

Jucam
Legi

ENTRETIEN PRISON

BON DE DEPENSE.

Pour la somme de DEUX MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGTS SIX FRANCS.-

Motif: Achat de vivres pour Entretien Prison durant le mois de Décembre 1948. Ci-dessous le détail:

Achat de 905 Kgs de haricots	à 1,20 le kg	=	1086 Frs
Achat de 1040 Kgs de patates	à 0,25 le kg	=	260 Frs
Achat de 935 Kgs de bananes	à 0,25 le kg	=	234 Frs
Achat de 114 Kgs de viande	à 4,00 le kg	=	456 Frs
Achat de 10 stères de bois	à 35,00 le st	=	<u>350 frs</u>
TOTAL			2.386 Frs

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de DEUX MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGTS SIX FRANCS.

Ruhengeri, le 31 décembre 1948.-

Le Secrétaire indigène, Mpirikanyi Thaddée.



Vérifié exact

Porté en dépenses

au L.C.N° 150

du 31.12.1948

Le Comptable Territorial, Janssens, E



liste de paiement des travailleurs journaliers du mois Décembre 1948
au ~~construction~~ approvisionnement pris en à Ruhengeri

No d. ordre	Noms	Nombre de jour annuels	Salaires par jour	Salaires total	Indemnité familiale par mois	Total à payer
1	Rugogisho	26	9	234	30	264
2	Hsingiranabo	26	12	312	—	312
3	Nkangalugabo	25	8	200	—	200
4	Tuyero	26	8	208	—	208
5	Nyalubona	26	6	156	—	156
6	Nyengara	26	8	208	—	208
7	Nuyarwo	21	7	147	—	147
8	Rupiro	16	12	192	—	192
9	Rumaziminsi	16	7	112	—	112
10	Rusati	26	6	156	—	156
11	Nyalindo	26	4	104	—	104
12	Gahatuo.	26	3	78	—	78

Total of players 2.137 f.p.s

~~Kohlf. - Eine tolle neue Freude seit
Jahrm.~~

Trichoniscoides (1914) 100

liste de paiement salaire mensuelle des maeurs et
charpentiers au construction agrandissement Prison à
Ruberugije 1948

N° d'ordre	Noms	Salaire mensuel par mois	Prise en compte famille par mois	Total Salaire à payer			
1	Harris	650	—	650			
2	Hasan colo	560	—	560			
3	Hasan Zai	560	—	560			
4	Shabani Saleh	400	—	400			
5	Yummo Selmani	400	—	400			
6	Ngusa Kozengwa	400	—	400			
7	Maloro	400	—	400			
8	Kilugano	400	60	460			
9	Ntarmhingo	400	30	430			
10	Rukundo	400	—	400			
11	Ruregeya	400	30	430			
12	Niamango	400	—	400			
Total à payer		5.490 frs					
<u>Golo</u> - Cuiy mille quatre cent mousies francs —							
<u>Yusef</u> Porte au dépôt du 11.7.1948 du 27/12/48 7/1/49. Rien à battre							
<u>30/1/48</u> <u>13/1/48</u>							

Imputation à l'article 8, b. du... le...

Hopital de Ruhengeri.

Bon de dépense.

Paiement du personnel de couleur de l'hôpital de Ruhengeri et des postes fixes du service médical du secteur de Ruhengeri. Mois de DECEMBRE 1948

Hôpital de Ruhengeri.

Aides-infirmiers.

Kaberisi gregoire	300 frs 00
Segichongo Kisito	300 frs 00
Nyagahura Edouard	265 frs 00
Munyankeyo	265 frs 00
Sehturo	250 frs 00
Mukahira Médard	263 frs 00

Aide-accoucheuse

Batherukontari	195 frs 00
----------------	------------

Dispensaire de Gitare.

Aide-infirmier

Kabeba Chrysologue	265 frs 00
--------------------	------------

Dispensaire de Murambi.

Aides-infirmiers

Kayjuke Fidele	300 frs 00
Djirebatware Augustin	263 frs 00

Total = 2666 frs 00

Certifie sincère et véritable et arrêté à la somme de deux mille six cent et soixante deux francs.

Ruhengeri le 31-12-1948

Le sous gestionnaire des crédits;
Médecin de la colonie à Ruhengeri;
Dr. M. Demenet.

*Muriki
Reçu en dépense au titre de M. G. M. Demenet
n° 143 du 31/12/48
L'argent bien fait*

ENTRETIEN POSTE

BON DE DEFENSE

Pour la somme de CENT QUARANTE francs.

Motif: Achat de matériaux pour entretien Poste durant le mois d'octobre 1948.

Ci-dessous le détail:

Achat de 28kgrs. de cordes à 5 francs = 140,-

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de
CENT QUARANTE francs.

Ruhengeri, le 31/10/48.

Le Secrétaire indigène

Mpirikanyi Th.

Surfe
Tribu indigènes ou
Le w. 114 du 30/10/48
Gouvernement

~~Signature~~ *Signature*

PRISON

BON DE DEPENSE.

Pour la somme de DEUX MILLE CINQ CENT SOIXANTE francs 50cts.

Motif:Achat de vivres pour entretien Prison durant le mois d'octobre 1948.

Ci-dessous le détail:

Achat de 892kgrs.	de haricots à 1,20Fr	= 1.070,50
" de 1578kgrs.	de patates à 0,25Fr	= 394,50
" de 950kgrs.	de bananes à 0,25Fr	= 237,50
" de 127kgrs.	de viande à 4,- Fr	= 500,-
" de 10 stères	de bois à 35,- Fr	= 350,-

Total: 28560,50

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de
DEUX MILLE CINQ CENT SOIXANTE francs 50cts.

Ruhengeri, le 31/10/48
Le Secrétaire indigène
Mpirikanyi Th.

Turfe
Porte au dépot du K. M.
du 30/10/48
Le commandant
Jauh





FORCE PUBLIQUE

BON DE DEPENSE

Pour la somme de DEUX MILLE QUATRE CENT NONANTE QUATRE francs 50cts.

Motif:Achat de vivres pour entretien Force Publique durant le mois d'octobre 1948.

Ci-dessous le détail:

Achat de	178kgrs.	de haricots à 1,20	=	213,50
" de	580kgrs.	de patates à 0,25	=	145,-
" de	1740kgrs.	de manioc à 0,25	=	435,-
" de	84kgrs.	de viande à 4,-	=	336,-
" de	9 stères de bois	à 35,-	=	315,-
" de	21 chèvres		=	1.050,-
Total				2.494,50

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de
DEUX MILLE QUATRE CENT NONANTE QUATRE francs 50 cts.

Ruhengeri, le 31 octobre 1948.

Le Secrétaire indigène

Npirikanyi Th.

Dis veau

Qurki

Publié au bulletin

aut. n° 136 du 10/11/48

et envoi deux francs

[Signature]

EN POSTE.

BON DE DEPENSE.

Pour la somme de DEUX CENT CINQUANTE DEUX FRANCS:

Motif Achat de matériaux pour Entretien Poste durant le mois de Juin 1948.

Ci-dessous le détail:

Achat de 60 boules de cordes à 4 Frs = 240 Frs

Achat de 6 paniers à 2 Frs = 12 Frs

TOTAL.....:.. 252 Frs

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:
DEUX CENT CINQUANTE DEUX FRANCS.

Ruhengeri, le 30/6/1948.

Le Secrétaire indigène, MPRIRKANYI THADDEE.

Vérifié exact

Porté en dépenses
au L.C. du 30/6/1948

Le Comptable Territorial, JANSSENS,

Précise

[Signature]

PRISON

BON DE DEPENSE.

Pour la somme de **TROIS MILLE DEUX CENT et UN FRANCS,35%**

MOTIF: Achat de Vivres pour Entretien Détenus durant le mois de Juin 1948.
Ci-dessous le détail:

Achat de	907 Kgs de Haricots	à 1,20	=	1088,40	Frns
" "	1510 Kgs de Patates	à 0,25	=	377,50	"
" "	2395 Kgs de Bananes	à 0,25	=	576,25	"
" "	202,30 de Viande	à 4,00	=	809,20	"
" "	10 Stères de bois	à 35,00	=	<u>350,00</u>	"
				TOTAL	3.201,35 Frs

Certifié sincère et véritable & arrêté à la somme de :
TROIS MILLE DEUX CENT et UN FRANCS,35%.

Fuhengeri, le 30/6/1948.

Le Secrétaire indigène, MPTU KANYI THADDEE.

Vérifié exact
Porté en dépenses
au L.C. N° 3
du 30/6/1948
Le Comptable Territorial, JANSSENS,

Ricau

Janssens

ENTRETIEN F.P.

BON DE DEPENSE

Pour la somme de DEUX MILLE CENT QUATRE VINGT ET UN FRANCS, 50%.

Motif:

Achat de vivres pour Entretien F.P. durant le mois de septembre 1948.- Ci-dessous le détail.

Achat de 173 Kgs de haricots	à 1,20	= 227,50
Achat de 464 Kgs de patates	à 0,25	= 116,-
Achat de 1428, Kgs de manioc	à 0,25	= 357,-
Achat de 84 Kgs de viande	à 4,-	= 336,-
Achat de 9 stères de bois	à 35,-	= 315,-
Achat de 16 chèvres		= 850,-

		2181,50

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de DEUX MILLE CENT QUATRE VINGT ET UN FRANCS, 50%

Ruhengeri, le 30 septembre 1948.-
Le Secrétaire indigène,
Mpirikanyi Thaddée.

Vérifié exact,
Porté en dépenses au L.C.
n° 100 du 30/9/48
Le Comptable Territorial,
Janssens, E.

Driau

H. J.

BON DE DISPOSITION

PARIS, 5^e

Porte je sante de DEX MELCHIOR GENEVIEVE ET IN AVENUE, 20.

Apart de vivre dans la maison E.P. que j'ai achetee
et louee a la date du 1^{er} Janvier 1921.

22.700 = 22.100 à Toute la somme de 113.000 est remise
11.100 = 22.000 à Ainsi que tout ce qui sera
- 22.700 = 22.000 à Ainsi que tout ce qui sera
- 22.000 = 7.100 à Ainsi que tout ce qui sera
- 11.200 = 7.200 à Ainsi que tout ce qui sera
- 2.600 = 0 à Ainsi que tout ce qui sera

200.000

pour faire de l'usage de la maison et de la terrasse a la date du 1^{er} Janvier 1921.
Pour toute chose autre que ce qui est mentionne au point 20.
- 300.000 le 30 Septembre 1921.
Le montant restant sera versé le 1^{er} Janvier 1922.

Wim

Le Général de Gaulle,
Tunisie, 20.
n° 100 au 3^{me} étage
Partie ouest de la Rue
Avenue des Champs Elysées.

Yves

ENTRETIEN PRISON

BON DE DEPENSE

Pour la somme de DEUX MILLE TROIS CENT SEPT FRANCS 60%

MOTIF: Achat de vivres pour Entretien Prison durant le mois de février 1948 - Ci-dessous le détail:

Achat de 610 Kgs de haricots à 1,20 frs.	732,-	Frs
Achat de 412 " de maïs à 0,75 "	309,-	"
Achat de 1.388 " de patates à 0,25 "	347,-	"
Achat de 142,40 Kgs de viande à 4,- frs.	569,60	"
Achat de 10 stères de bois à 35,- frs.	350,-	"

Total	2.307,60 frs.-
-------	----------------

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de DEUX MILIE TROIS CENT SEPT FRANCS 60%

Ruhengeri, le 29 février 1948.
Le Secrétaire indigène, M'PIRIKANYI, Th,

Quinzième Vu
L'agent en chef Janvier
N° 110. 19/1/48
Janvier

Janvier

ENTRETIEN PRISON.

BON DE DEPENSE

Pour la somme de DEUX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE CINQ FRANCS 60%

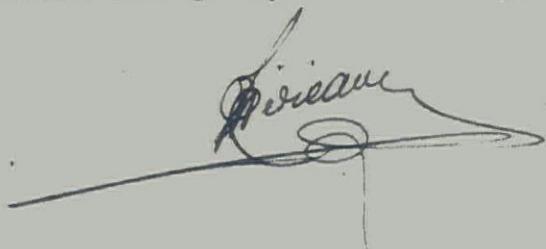
Motif: Achat de vivres pour entretien Détenus durant le mois de Juillet 1948. - Ci-joint le détail.

Achat de 881 kgrs. de haricots à 1,20 frs.	1.057,20 frs.
Achat de 1.134 " de patates à 0,25 fr.	283,50 "
Achat de 1.186 " de bananes à 0,25 "	296,50 "
Achat de 119,60 " de viande à 4 frs.	478,40 "
Achat de 10 stères de bois à 35 frs. le stère	350,- "
<hr/>	
	2.465,60 frs.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de DEUX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE CINQ FRANCS 60%

Ruhengeri, le 31 juillet 1948.-
Le Secrétaire indigène, MPIRIKANYI, Th.,

Vérifié exact
Porté en dépenses au l.C. n° 122
du 31/7/1948.-
Le Compt.Territ., JANSSENS, E.,




ENTRETIEN FORCE PUBLIQUE

B E N D E D E P E N S E

Pour la somme de DEUX MILLE QUATRE CENT DIX SEPT FRANCS 60 %

Motif: Achat de vivres pour Entretien Force Publique durant le mois de juillet 1948 - Ci-joint le détail:

Achat de 198 kgrs. de haricots à 1,20 fr.	237,60
" 446 " de patates à 0,25	116,- ✓
" 1.472 " de manioc à 0,25	368,-
" 84 " de viande à 4 frs.	336,-
" 10 stères de bois à 35 frs. le stère	350,-
" de 20 chèvres	1.010,- frs.

2.417,60 Frs.-

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de DEUX MILLE QUATRE-CENT DIX SEPT FRANCS 60 %

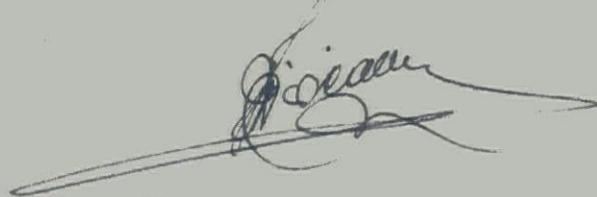
Ruhengeri, le 31 juillet 1948
Le Secrétaire indigène, MPRIKANYI, Th.,

Vérifié exact

Porté en dépenses au L.C.

n°. 111. du 31/7/1948.-

Le Compt.Territ., JANSSENS, E.,



ENTRETIEN POSTE.-

B O N D E D E P E N S E

Pour la somme de QUATRE CENT CINQUANTE FRANCS .-

Motif: Achat de matériaux pour Entretien Poste durant le mois de juillet 1948.- Ci-dessous le détail:

Achat de 90 kilos de cordes à 4 francs = 450,- Frs.-

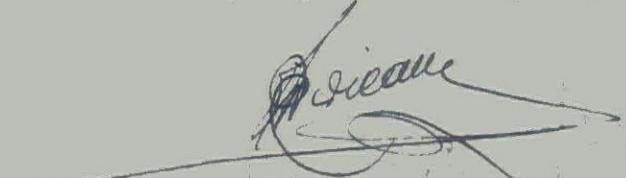
Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de QUATRE CENT CINQUANTE FRANCS.-

Ruhengeri, le 31 juillet 1948.-
Le Secrétaire indigène, MTRIKANYI, TH.,

Vérifié exact.

Porté en dépenses au l.c. n°..... 124
du 31 juillet 1948.-

Le Compt.Territ.
JANSSENS, E.,



ENTRETIEN POSTE.

BON DE DÉPENSE.

Pourirem la somme de QUATRE CENT CINQUANTE FRANCS.

MOTIF: Achat de matériaux pour entretien poste durant le mois de juillet 1948.-Ci-dessous le détail:

Achat de 90 kilos de cordes à 5 francs = 450 frs.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de QUATRE CENT CINQUANTE FRANCS.

Ruhengeri, le 31 juillet 1948.

Le Secrétaire indigène, MPIRIKANYI, TH.

p/o Le Commissaire Otto Ruzingi-zandekwe.

Vérifié exact:

Porté en dépenses au L.C.I 24
du 31 juillet 1948.

Le Comptable Terr-Janssens,

Verifié
F. 99 Fin II
du 14/11/49
de l'ord. délégué
une

Quirix

TERRITOIRE
RUANDA-URUNDI
RUANDA-URUNDI
GEWESTEN



, le
den

N°

Rappeler dans la réponse la date et le numéro
In het antwoord vermelden : n° en dagtekening

Réponse au n°
Antwoord op n°

du 19
van

..... ANNEXE
BIJLAGE

OBJET :
VOORWERP :

Minutée par :
Geminuteerd door :

Copiée par :
Afgeschreven door :

INVENTAIRE PRISONDU 10 SEPTEMBRE

Pour le compte de DEUX MILLE CINQ CENT TREnte SEcONc FRANcE,

Motif: Achat de vivres pour l'entretien Prison durant le mois de Septembre
1948.- Si-dessous à la fin;

Achat de 95 kg de farine	à 1,25	= 117,5,-
Achat de 1244 kg de pommes	à 1,25	= 311,-
Achat de 1012 kg de bananes	à 1,25	= 253,-
Achat de 121 kg de viande	à 4,-	= 484,-
Achat de 10 cartons de pain	à 35,-	= 350,-
Total		1063,5,-

Le montant ci-dessus au moyen d'un bon à prendre sera versé au
comptable territorial, à la fin.

Le 10/09/48, par le Comptable territorial.
Le Secrétaire administratif,
l'aspirant-prisonnier.

Vérifié exact,

Porté en signature au N.O

n° 101 du 30/09/48

Le Comptable territorial,
Janssens, E

